Organisme Paritaire Collecteur Agréé des **Industries** de la **Métallurgie**

Cadre réservé à l'ADEFIM
Dossier n°

Annexe stagiaire

Veuillez compléter les champs de cette demande afin de permettre à l'Adefim d'assurer la gestion administrative et vous proposer un plan de financement pour vos actions de formation, bilan de compétences ou VAE, dans le cadre de l'accord national du 13 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie. Cette demande peut également être faite de façon dématérialisée via votre espace Extranet. **http://www.opcaim.com**

1 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

Nom	Prénom	Courriel	Sexe F/H	Date de naissance	CSP (A)	Contrats (B)	Niveau de formation (C)	Nombre d'heures de formation (D)		Coût pédagogique HT (si inter-entreprise)	Salaire horaire (E)	Frais annexes (F)			Éval pré-formative (si oui indiquer le coût) (G)
								HTT	TT			Transport	Nuité	Repas	
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											
				/ /											

En complétant cette annexe et en la joignant à la demande de gestion et financement, vous certifiez l'exactitude des renseignements fournis, et que les stagiaires sont salariés au moment de la réalisation de la formation. Vous vous engagez à notifier à l'Opcaim toutes modifications relatives aux salariés et à ne pas demander le financement de cette action à un autre financeur.

Fait à le / /

L'entreprise
(Signature et cachet)

Adefim
Demande reçue le
Traitée par

Les informations du présent formulaire sont nominatives et exploitées exclusivement par l'OPCAIM.
Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès de l'OPCAIM en application de l'article 27 de la loi N° 78-17 Informatique et libertés du 6 janvier 1978
Organisme paritaire collecteur agréé des industries de la métallurgie – agréé par arrêté ministériel du 20 septembre 2011 (JO du 11 octobre 2011)